



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE FRIBOURG

Association des Commerçants du Canton de Fribourg

Depuis 1919

www.accf.ch



Rapport du président ACCF

20 mars 2013

Voilà un peu plus d'une année et demie que nous avons donné un nouvel élan à notre Association et je dois reconnaître avoir toujours énormément de plaisir à participer à son évolution.

Mon rapport présidentiel sera divisé en deux parties.

D'abord, quelques considérations générales sur notre rôle de commerçants -

et enfin, je vous rappellerai ce qui a occupé le comité en 2012.

Il est bon de le dire ou de le redire, nous avons la chance d'appartenir à une classe créative, caractérisée par son goût du neuf et sa passion de la découverte.

L'intérêt d'être commerçant, chef d'entreprise aujourd'hui, c'est cette liberté que notre métier nous procure, dans le respect des valeurs de solidarité et de justice.

Le Pays a besoin de commerçants, créateurs d'entreprises, de personnes qui font preuve d'audace pour résister à l'uniformisation, à la perte de la diversité de l'offre et appauvrissement du tissu social.

Le combat s'est durci et les parts du gâteau, par exemple dans le commerce de détail, deviennent rares et précieuses.

La grande distribution, unie au marché financier le sait très bien.

C'est en compétition avec le commerce traditionnel, c'est à dire avec nous, qu'elle dispose de sa plus grande réserve pour améliorer ses parts de marché. Nous représentons encore pas loin de 50 % des postes de travail dans le secteur du commerce de détail, ne l'oublions pas.

C'est pourquoi continuons à nous démarquer, affirmons nos propres spécificités, jouons à fond la carte de la qualité relationnelle, de la proximité. La compétition ne doit pas être faite entre nous, mais face à d'autres types de commerces, propriétaires de grands groupes, d'un monde qui nous échappe, celui de la grande finance.

Association des Commerçants du Canton de Fribourg ACCF – www.accf.ch

Secrétariat Sylvie Droux – Chemin des Serres 19 – 1637 Charmey
T. 026 927 15 10 – F. 086 026 927 15 10 – info@accf.ch



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE FRIBOURG

Association des Commerçants du Canton de Fribourg

Depuis 1919

www.accf.ch

Lorsqu'on parle de marché, de quoi s'agit-il ? Il y a un marché des biens, du travail, des services, des technologies et un marché des capitaux.

Avec un constat, et vraisemblablement une cause de bien des problèmes, que le marché des capitaux, qui n'est ni infallible, ni juste, maîtrise tous les autres marchés.

Par exemple dans le commerce de détail,

tous les types de commerces, hyper-marchés, grand-magasins, grandes surfaces spécialisées, sont maîtrisés par les marchés financiers, certains disposant de leur propre banque avec les moyens de leur propre caisse de pension.

Il y a une exception, une grande partie des commerces traditionnels que nous représentons.

Nous n'y avons pratiquement pas accès. Nous commerçants trouvons en général notre financement dans nos familles. Avec un problème certain au moment de la remise de nos commerces.

La démocratie a besoin du marché parce qu'il ne peut y avoir de liberté politique sans liberté économique.

Mais le marché a besoin de la démocratie, d'un État fort, de politiciens forts, pour protéger les droits de propriété, la liberté intellectuelle et celle d'entreprendre dans un environnement favorable.

Dans notre pays, c'est au 13ème siècle que l'on peut situer le début de la démocratie de marché.

Dans ces premiers bourgs, il est possible de penser plus librement qu'ailleurs.

Les pouvoirs religieux et militaires y perdent peu à peu le contrôle de l'économie et du politique.

Une nouvelle classe composée de marchands y érige ses propres libertés en valeur suprême, celle de circuler, de créer, de transmettre, de savoir et de créer des richesses.

Le tableau historique serait incomplet si je ne mentionnais pas quelques philosophes du siècle des Lumières, dont Denis Diderot, fils de coutelier, de commerçant, qui fête cette année son 300ème anniversaire et qui a construit le socle de la révolution politique et économique de l'Europe avec son Encyclopédie universelle.

Association des Commerçants du Canton de Fribourg ACCF – www.accf.ch

Secrétariat Sylvie Droux – Chemin des Serres 19 – 1637 Charmey

T. 026 927 15 10 – F. 086 026 927 15 10 – info@accf.ch



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE FRIBOURG

Association des Commerçants du Canton de Fribourg

Depuis 1919

www.accf.ch

Et il y a en nous, dans chaque commerçant, quelque chose de Denis Diderot.

Parce qu'à côté de notre besoin de liberté, nos connaissances, comme commerçants-chefs d'entreprise, se doivent d'être universelles,

que se soit dans les domaines économiques, financiers, fiscaux, en marketing, mais également comme technicien, nous devons faire partie des meilleurs dans nos marchés respectifs.

Est-ce que la société reconnaît encore ces valeurs universelles, alors que de plus en plus, la politique donne une confiance aveugle à des spécialistes de tout ordre?

Un autre danger guette l'évolution de notre société, elle a un nom : l'uniformisation ou clonage.

Pour ne pas banaliser l'offre dans le commerce, il faut aider l'initiative par ce que ce sont toujours au travers des idées de ces chefs d'entreprises que les nouveaux concepts marchands ont été créés et animent ainsi la mosaïque culturelle dont tout le pays ont besoin. Les spécialistes considèrent déjà comme villes clones: Bienne, Aarau, Genève, Sion... Notre canton a encore les moyens de choisir sa propre voie, qui pourrait être une stratégie gagnante, en développant une politique favorable au commerces indépendants.

Pour rebondir sur l'actualité,

L'exemple du scandale de la viande de cheval est le parfait concept marchand, caractéristique de la grande distribution, que nous combattons.

Nous, commerçants, par la proximité que nous avons avec nos fournisseurs et nos clients, offrons une alternative à ce genre de problème qui ne manquera pas de se reproduire, globalisation oblige. Sans jamais oublier que comme chefs d'entreprises, notre crédibilité réside toujours dans le fait que nous assumons personnellement nos actions sur le long terme.

A la question, nos libertés individuelles seraient-elles en danger? Vaste sujet!

Il n'y a pas de doute sur le fait qu'aujourd'hui la perte des libertés individuelles est présentée à la population comme indispensable au bien collectif, bien que la sphère privée soit inhérente à la définition même de la démocratie.

Association des Commerçants du Canton de Fribourg ACCF – www.accf.ch

Secrétariat Sylvie Droux – Chemin des Serres 19 – 1637 Charmey
T. 026 927 15 10 – F. 086 026 927 15 10 – info@accf.ch



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE FRIBOURG

Association des Commerçants du Canton de Fribourg

Depuis 1919

www.accf.ch

Pris au hasard...un seul exemple, sur le thème de l'aménagement de nos centres-villes, les suppressions de places de parc dans notre environnement se font sans aucune consultation démocratique mais au nom du bien collectif, dicté par des technocrates, autoproclamés détenteurs de la vérité.

Vérité qui peut être contredite quelques années plus tard sans aucune prise de risque ou d'une quelconque responsabilité de leur part.

Dans tous les cas gardons espoir, c'est aussi le rôle d'une Association comme la nôtre de maintenir la flamme.

De montrer, malgré les difficultés, une classe créative, lumineuse, indépendante et fière, qui donne envie à d'autres de créer un jour leur propre entreprise.

Pour terminer sur le thème de la confiance:

Il est fini le temps où nous pouvions déléguer aux seuls partis politiques la défense de nos conditions d'existences, sur la base de promesses. Le non-respect des engagements politiques peut conduire à devoir accepter que tout devient réversible, même les contrats. En suivant ce raisonnement, nul n'a plus de raison de respecter un engagement qui briderait sa liberté. À être loyal envers qui que soit d'autre que lui-même.

Enfin un grand Merci aux autorités, ici présentes, qui nous font confiance et réciproquement, qui défendent nos droits et nos conditions d'existence, donc notre avenir.

J'en viens à la 2ème partie:

En 2012, notre comité c'est réuni à cinq reprises en répondant aux questions fondamentales que chaque association doit se poser:

Le résultat de nos travaux

nous a permis de continuer à recruter de nouveaux membres, en 18 mois. Notre effectif a déjà grandi de plus de 50% pour atteindre 125 membres. L'arrivée de nouveaux membres est une mission permanente pour nous et signe de bonne santé de notre association.

Le développement continu de notre plate-forme internet a été au centre de notre stratégie de communication, dans le but d'offrir à nos membres la meilleure place possible en échange de leurs contributions.

Nous avons réussi ainsi à provoquer divers débats que vous retrouvez sur la plate-forme.

Association des Commerçants du Canton de Fribourg ACCF – www.accf.ch

Secrétariat Sylvie Droux – Chemin des Serres 19 – 1637 Charmey

T. 026 927 15 10 – F. 086 026 927 15 10 – info@accf.ch



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE FRIBOURG

Association des Commerçants du Canton de Fribourg

Depuis 1919

www.accf.ch

Nous avons pu mettre sur pied le Prix de l'association des commerçants du canton de Fribourg qui sera remis pour la première fois cette année. Ce sera sans doute le grand moment de cette soirée.

Renouveler notre comité, avec de nouvelles personnalités, fortes et motivées de tout le canton, a fait également l'objet de nos préoccupations.

A l'avenir, nous pourrions aussi aider d'anciennes associations à se regrouper, elles pourraient retrouver une efficacité en parallèle ou au sein de notre association. Car l'évolution de notre secteur économique en a surpris plus d'une.

Souvent, dans ces anciennes associations on trouve, par exemple, tous les types de commerces, mélangés aux habitants locataires et propriétaires des immeubles, ce qui les rendent peu représentatives et convaincantes dans la défense du commerce traditionnel et peu fiables vis-à-vis de l'autorité politique.

Restons vigilant, car la grande distribution a su s'organiser dans le canton depuis 2005, à nous de démontrer que notre voix compte autant que la leur.

Pour terminer, mes remerciements s'adressent tout particulièrement

- à nos autorités qui nous font l'immense honneur de leur présence. Mme. la présidente du conseil d'état Madame Anne-Claude Demierre,

M. le syndic de Fribourg M. Pierre-Alain Clément, Mme. la vice-syndic de Bulle Mme. Josiane Romanens, M. Arcioni Président du PBD.
- Vous venez de la capitale et des points les plus éloignés de notre canton pour participer à nos délibérations, dans cette salle Nicolas Chenaux, avec un petit clin d'œil à l'histoire. Ce signe de très grande confiance et d'amitié démontre par dessus tout l'intérêt que vous portez à l'avenir de nos commerces traditionnels, spécialisés et de proximité, et nous vous en sommes très reconnaissants.
- Mes sincères remerciements à Mme. Valéry Schmutz Présidente ACBLT, à

Mme. Bernadette Bernet, Présidente des commerçants d'Estavayer-le-Lac et M. David Blanc, Président des commerçants de Châtel-St-Denis pour tout leur engagement dans la défense de nos valeurs culturelles et régionales

Association des Commerçants du Canton de Fribourg ACCF – www.accf.ch

Secrétariat Sylvie Droux – Chemin des Serres 19 – 1637 Charmey
T. 026 927 15 10 – F. 086 026 927 15 10 – info@accf.ch



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE FRIBOURG

Association des Commerçants du Canton de Fribourg

Depuis 1919

www.accf.ch

- Encore un merci particulier aux membres de mon comité pour

leur compétence et leur engagement sans faille, avec une mention toute spéciale à notre secrétaire-comptable, Mme. Sylvie Droux, pour l'excellence de son travail.

Je relèverai tout particulièrement l'esprit critique et constructif de chacun et

leur appui et engagement sans faille, qui nous permet de travailler dans un climat positif au service de notre association et de chacun de ses membres.

- Je tiens également à remercier cordialement M. Pierre Blanc et son comité du Jury du prix des commerçants pour l'exemple qu'ils nous donnent

de leur indéfectible engagement pour la défense du commerce traditionnel et de notre association.

- Enfin un grand merci à vous toutes et vous tous

qui rehaussez de votre présence notre AG 2013. Votre participation est pour moi, et pour mon comité, un signe de reconnaissance, d'amitié, et je vous en remercie !

Je vous remercie de votre attention.

Association des Commerçants du Canton de Fribourg
Le Président

Didier Clément

Association des Commerçants du Canton de Fribourg ACCF – www.accf.ch

Secrétariat Sylvie Droux – Chemin des Serres 19 – 1637 Charmey
T. 026 927 15 10 – F. 086 026 927 15 10 – info@accf.ch